



Terrasse-Vaudreuil

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE
POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2022, 2023 ET 2024

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2022, 2023 et 2024, a été déposé au bureau du greffe le 29 octobre 2021, et que toute personne peut en prendre connaissance à l'hôtel de ville, 74, 7^e Avenue, Terrasse-Vaudreuil, du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2022;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Vaudreuil-Soulanges
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce 22 novembre 2021.

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca